

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
9 octobre 2018 à 19 h 30, à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

| | |
|--|------------------------------|
| Carrière, Gerald | Parent, représentante C.P. |
| Lapointe, Caroline | Parent, représentant C.P. |
| Parent, Nancy | Parent, trésorière |
| Poulin, Karine | Parent, présidente |
| Ruel, Jessica | Parent, vice-présidente |
| Tétreault, Marc | Parent substitut |
| Lacroix, Sabrina | Enseignante |
| Petit, Isabelle | Enseignante |
| Verpaelst, Mylène | Enseignante |
| Robillard, Daniel | Professionnel non enseignant |
| Dancause, Pascal | Personnel de soutien |
| Reid, Mutsumi | Élève |
| Roy, Claudya | Élève |
| Houle, Marie-Ève | Membre de la communauté |
| Lacourse, Christian | Directeur |
| Le secrétariat est assuré par : | Daniel Robillard |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Lacourse accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 32.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21CE1819-001

Il est proposé par Karine Poulin, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Un tour de table est fait afin que chacun des membres se présente.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2018

21CE1819-002

Il est proposé par Isabelle Petit, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 12 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.1 Suivi :

Assemblée générale des parents : M. Lacourse explique que pour les prochaines années, une coordination des dates d'assemblées générales sera faite avec les écoles primaires du réseau.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5. ÉLECTIONS

Christian Lacourse explique aux membres le fonctionnement des élections et ce dernier agira à titre de président d'élection.

- Élection du ou de la président (e)

Karine Poulin se propose. Caroline Lapointe appuie.

21CE1819-003

Karine Poulin est élue présidente du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du ou de la vice-président (e)

Jessica Ruel se propose. Karine Poulin appuie.

21CE1819-004

Jessica Ruel est élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Élection du (ou de la) trésorier (ère)

Nancy Parent se propose. Pascal Dancause appuie.

21CE1819-005

Nancy Parent est élue trésorière du conseil d'établissement de l'école par acclamation, et ce, pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Karine Poulin présente le document des règles de régie interne aux membres et en fait une lecture générale.

Daniel Robillard propose d'ajouter au point 2, dans la section commentaires : doit être un parent.

21CE1819-006

Il est proposé par Jessica Ruel, et résolu :

QUE le document des règles de régie interne soit adopté avec la modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. RAPPORT ANNUEL DU CÉ

Dépôt du document qui a été présenté lors de l'assemblée générale des parents du 26 septembre dernier.

21CE1819-007

Il est proposé par Jessica Ruel, et résolu :

QUE le rapport annuel du CÉ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Les membres du CÉ sont invités à prendre connaissance et à compléter le formulaire à cet effet.

9. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Présence de Marie-Ève Houle, directrice de la maison des jeunes de Granby, « La Barak ».

10. NOS INTERVENANTS

10.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Aucun public présent. M. Lacourse précise que s'il y a des personnes qui veulent venir au point « parole au public », ils doivent au préalable en faire la demande officielle à la présidente ou à la direction.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

10.2 JHL communauté (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :

Mutsumi Reid et Claudya Roy sont les représentantes de JHL communauté. Daniel Robillard prend la parole afin d'expliquer le rôle et nous fait part des projets chapeautés par ce groupe.

10.3 Représentante au comité de parents :

Caroline Lapointe nous mentionne que la première rencontre se tiendra ce jeudi, 11 octobre.

10.4 EHDAA :

Aucun représentant.

10.5 Direction :

10.5.1 Grille-matière 2019-2020 : Dépôt et présentation de la grille-matière pour l'année prochaine. L'assemblée générale des enseignants a entériné avec une forte majorité la grille-matière qui leur a été présentée. Par contre, M. Lacourse nous fait part de la dissidence du département d'éthique et culture religieuse.

21CE1819-008

Il est proposé par Caroline Lapointe, et résolu :

QUE la grille-matière 2019-2020 soit adoptée tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.5.2 Calendrier des étapes et remise des bulletins : Les membres prennent connaissance du document « Communications aux parents 2018-2019 ». Nous y retrouvons la liste des diverses communications et des échéanciers pour l'année scolaire.

10.5.3 Fonds à destination spéciale : Considérant que les fonds à destination spéciale ne sont utilisés que pour permettre aux élèves de payer leurs activités :

21CE1819-009

Il est proposé par Isabelle Petit, et résolu :

QUE la direction procèdera au transfert des fonds de façon continue pendant l'année scolaire en cours afin de permettre un meilleur suivi de ces budgets. La direction présentera les états financiers de ses fonds à chaque CE. Les membres du CE se donnent le droit d'annuler cette façon de faire en tout temps.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.5.4 Locations de salles : M. Lacourse présente les encadrements qui régissent les locations de salles à la commission scolaire. Il précise qu'aucun frais de location ne sont facturés pour les activités parascolaires. Pour tout autre type de location, il faut minimalement percevoir la valeur des taxes. Il veut s'assurer que tous les contrats de location n'engendrent pas des coûts supplémentaires pour l'école. La priorité est aux activités pour les élèves à l'intérieur de la plage horaire de l'école (7h à 19h).

21CE1819-010

Il est proposé par Gerald Carriere, et résolu :

QUE la direction applique les encadrements prévus par la commission scolaire sur les locations de salles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.5.5 Organisation scolaire - clientèle : Présentation du portrait de la clientèle pour l'année 2018-2019.

11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nous avons un budget de 200\$ pour l'année 2018-2019. Les membres peuvent utiliser ce budget pour des frais de gardiennage, frais de déplacement, formation, conférencier et petites bouchées pendant les rencontres. Il est décidé que nous utiliserons ce budget pour un goûter de Noël et un autre à la fin de l'année.

12. SORTIES, ACTIVITES OU DERANGEMENTS A L'HORAIRE 2018-2019 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

21CE1819-011

Il est proposé par Jessica Ruel, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

13. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

M. Lacourse explique la procédure qui a été suivie pour déterminer la compagnie qui a obtenu le contrat pour la campagne de financement des élèves. Entre autres, nous devons respecter la politique alimentaire. Afin de respecter la loi sur les contrats des organismes publics, nous avons procédé à une demande d'appels d'offres. M. Lacourse mentionne aussi qu'il y a diverses activités de financement permettant aux élèves d'amasser des fonds afin de diminuer le coût de certaines activités (ex : voyages, sorties fin d'année, bal, etc.).

M. Carriere demande si le CE doit approuver les campagnes de financement. La direction vérifiera auprès du secrétariat général.

M. Lacourse précise que les campagnes de financement à caractère commercial du type « Fundsript » sont incompatibles avec la mission de l'école et ne sont donc pas autorisées.

14. VARIA

Aucun varia.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21CE1819-012

Il est proposé par Gerald Carriere, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 21 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directeur

Présidente